

Carrières féminines : la directrice de foyers et de restaurants sans alcool

Autor(en): **A.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 189

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mande que, durant cette année, les Conseils nationaux des pays qui manquent de main d'œuvre pour le travail ménager et qui accueilleraient volontiers des femmes venant d'autres pays et capables en cette matière, fassent une enquête sur les moyens de formation professionnelle pour les jeunes filles comme sur les places libres pour des femmes. D'autre part, les Conseils nationaux des pays à chômage intensif doivent chercher des femmes qualifiées pour remplir ces postes à l'étranger, une étude devant en outre être entreprise par les Conseils réunis sur le meilleur moyen de faciliter pécuniairement le voyage à ces femmes. La lutte contre la traite des femmes offre également un champ d'activité très vaste; par exemple, la Commission pour l'Egalité de la morale émet le vœu pressant que les Conseils des pays où subsiste encore la réglementation de la prostitution concentrent leurs efforts dans la lutte contre ce système qui est à la fois le déni de toute justice, une offense à toutes les femmes et la dégradation de toute une classe de femmes. On saluera aussi avec joie la proposition que les Conseils nationaux, agissant de toute leur influence sur leurs Sociétés affiliées, afin de créer entre celles-ci et les organisations qui luttent contre la traite et protègent l'émigration des femmes, une entente qui permettrait d'atteindre de meilleurs résultats et d'éviter un éparpillement de forces et de frais. On a également applaudi à la proposition que le C. I. F. exprime à Dame Rachel Crowdy sa gratitude pour la capacité et le dévouement qu'elle apporte, en sa qualité de secrétaire de la Commission consultative de la S. d. N. contre la traite des femmes, à la défense de nos principes.

Le Commission de l'Hygiène publique a demandé que les statistiques concernant la mortalité infantile comparée des enfants légitimes et illégitimes puissent être rendues publiques, et que les Conseils nationaux soient priés de rechercher les causes de cette grande différence, en motivant les résultats de leur enquête.

En outre de ces importantes résolutions, il a été intéressant pour nous de relever que le C. I. F. a eu à se préoccuper de la fameuse question, qui a donné tant de mal, il y a quelques années, à notre Alliance de Sociétés féminines suisses: celle de l'unanimité. Jusqu'à présent l'opposition d'un seul pays pouvait empêcher le Conseil d'entreprendre une nouvelle branche d'activité; maintenant l'opposition d'un tiers des déléguées présentes sera nécessaire — ceci sous réserve de ratification du Congrès, bien entendu.

Je voudrais encore dire quelques mots des progrès réalisés dans les différents pays affiliés au C. I. F., mais la place me manque. Ainsi que je l'ai relevé au début, la Suisse a toujours très peu à dire en pareil cas, ce qui ne place pas ses déléguées dans une situation agréable: le soir de la séance d'ouverture, à l'Université de Copenhague, alors que toutes les présidentes nationales ont pris la parole, nous ne pouvions, nous Suisses, que constater tristement que, depuis deux ans, tout chez nous est resté à peu près au même point! Cette attitude stationnaire de notre pays est spécialement frappante quand on s'entretient avec des représentantes de pays avancés comme le Danemark, par exemple. Je n'ai cependant pas eu l'occasion de rencontrer Mme Nina Bang, la nouvelle femme ministre, mais de tous côtés on m'a parlé de son activité, de son énergie, et de la façon dont elle avait mis sur pied les finances du théâtre royal; et partout, on se rend facilement compte que les femmes ont des droits égaux à ceux des hommes, puisque, partout où il était question de nos séances, leurs discours, leurs institutions, étaient mentionnées, comme ne seraient mentionnées chez nous que des paroles et des organisations masculines. La presse a suivi régulièrement nos débats, et si les portraits qu'elle a publiés étaient parfois des caricatures, ce n'était pas faute d'intérêt de la part des journalistes!

Et en terminant, je voudrais exprimer ici notre cordiale reconnaissance aux femmes danoises, qui nous ont fait de ces journées de Copenhague une véritable fête. Si nous, femmes suisses, avons constaté avec admiration et un peu d'envie tout ce que les Danoises ont acquis et accompli, nous n'en revenons pas moins chez nous avec un nouveau courage: car, enfin, le jour viendra bien aussi où il nous sera enfin rendu justice.

E. ZELLWEGER.

(D'après le *Schw. Frauenblatt*.)

Carrières féminines.

La Directrice de Foyers et de restaurants sans alcool.

L'Association zuricoise pour les Restaurants antialcooliques¹ se charge de la formation de directrices pour les Foyers pour tous et les restaurants sans alcool. Son prospectus fait aussi connaître le beau champ de travail ouvert à toute femme ou jeune fille ayant atteint 25 ans et possédant, avec de bonnes notions ménagères, une certaine expérience pratique.

La nécessité d'une réforme des auberges, qui s'impose de plus en plus, a eu pour conséquence la fondation de nombreux établissements antialcooliques, entre autres de foyers ou de maisons communales où la présence d'une directrice qualifiée et d'un personnel bien préparé est indispensable. L'Association zuricoise offre un enseignement complet, tant pratique que théorique, d'une durée de onze mois, où les élèves, externes et internes, seront initiées à toutes les branches de la partie. L'instruction théorique insistera tout spécialement sur les raisons et le but de la réforme des auberges. Enfin un stage d'une année d'activité responsable permettra de se rendre compte des aptitudes réelles et des capacités de travail des postulantes. Elles obtiendront ensuite un certificat final.

Il a en outre été créé un volontariat d'une année, grâce auquel des jeunes filles de bonne éducation, âgées de 20 à 25 ans, peuvent se familiariser avec l'œuvre de la réforme des auberges et avec le fonctionnement des institutions antialcooliques. Le certificat qui leur sera délivré leur permettra de trouver des places d'aides dans un établissement philanthropique, si tel est leur désir. Elles auront en tout cas trouvé une occasion d'expérimenter leur caractère et leur force de travail dans l'exercice d'un métier.

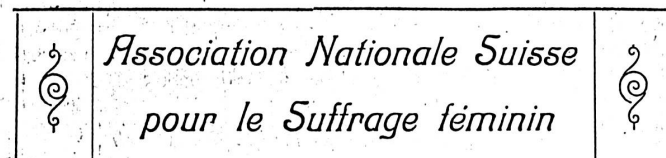
Les élèves des deux catégories ayant droit au logement et à la nourriture à titre gratuit pendant toute la durée des cours, on voit qu'une solide préparation professionnelle peut ainsi être obtenue à très peu de frais.

Il existe encore peu de carrières où les femmes aient la possibilité d'aboutir à des situations dirigeantes. Celle que nous venons d'indiquer met à la disposition des jeunes filles capables de travail et de dévouement et — cela va de soi — parfaitement bien portantes, un champ d'activité et une tâche bien faite pour leur procurer de réelles satisfactions.

A. M.

(Office central suisse pour les professions féminines.)

¹ Gotthardstrasse, 21, Zürich.



Nouvelles des Sections.

BIENNE. — A la clôture de notre deuxième année d'existence nous regarderons un peu en arrière pour voir le travail accompli pendant cette dernière période. Le grand événement de l'année a été notre vente, qui a réussi au delà de nos prévisions. A cette occasion, nous remercions encore une fois nos membres, qui, par leur dévouement, ont contribué au succès de notre bazar. Qui de nous ne se rappelle encore la salle de la Croix-Bleue, toute décorée de verdure, pleine d'une joyeuse animation? Le magnifique banc de fleurs placé à l'entrée semblait souhaiter la bienvenue aux acheteurs. Tous les jolis objets, tous les dons reçus sont un encouragement à

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des démenagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.08
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.08, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays!!